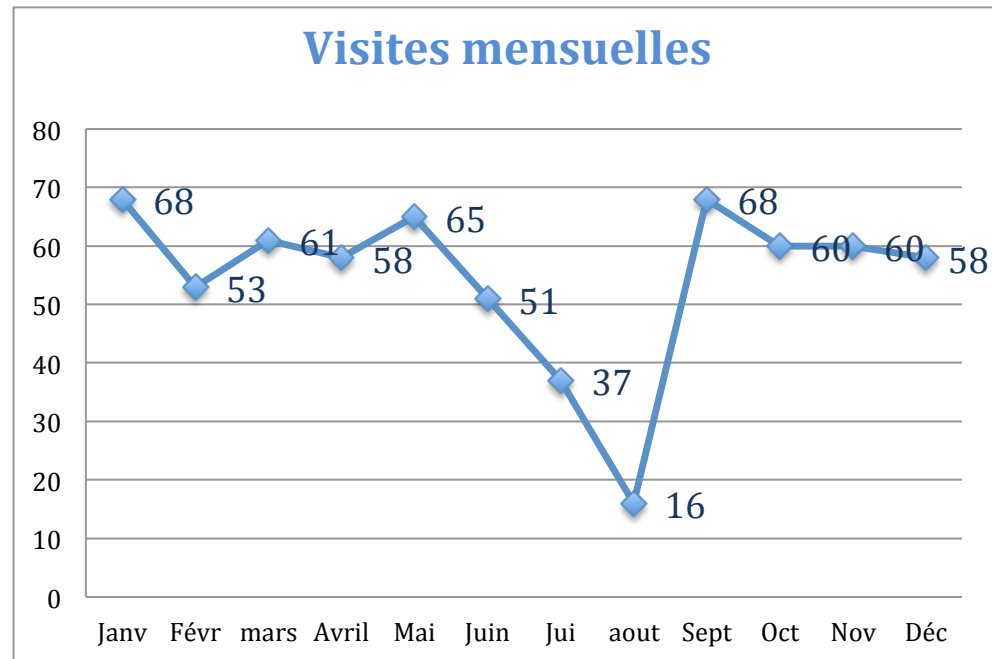


Statistiques de la permanence Juridique et Sociale – Année 2019

1 : Une fréquentation en hausse, et sans véritable saisonnalité.

La fréquentation est en légère hausse (+5%), avec 655 visites sur l'année.

Peu de saisonnalité : Il faut également noter une certaine régularité car, à l'exception des mois de juillet et août, la fréquentation mensuelle se situe autour de 60 visites par mois (moins de la moitié en juillet-Août). La moyenne de fréquentation hebdomadaire sur l'année se situe ainsi à 14 visiteurs.



Nota : à partir de 2019 les statistiques sont calendaires

2 : Des motifs de visites qui sont variés, mais 1 demande sur 2 concerne soit les titres de séjour soit les allocations.

La thématique des titres de séjour et régularisation représente toujours autour de 40% des demandes (39% en 2017/2018). L'analyse pourra être plus fine dans le futur (1ere demande, renouvellement, demande d'asile, etc..) pour mieux suivre ce sujet.

Les allocations (CAF en majorité) représentent le deuxième motif avec 14% des demandes.

